

## AUTRES INFORMATIONS

### RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ

TDK Electronics AG (« TDK »)



### DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE

### VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

TRONIC'S MICROSYSTEMS (« TRONIC'S »)



Le présent document relatif aux autres informations, notamment juridiques, financières et comptables de la société TDK a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 6 novembre 2025, conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son règlement général et à l'Instruction n° 2006-07 du 28 septembre 2006 de l'AMF relative aux offres publiques d'acquisition, telle que modifiée le 29 avril 2021. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société TDK.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique de retrait (l'« **Offre Publique de Retrait** ») suivie d'un retrait obligatoire (le « **Retrait Obligatoire** ») visant les actions de la société TRONIC'S initiée par la société TDK, visée par l'AMF le 6 novembre 2025, sous le numéro 25-430, dans le cadre d'une décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information** »).

Le présent document et la Note d'Information sont disponibles sur le site Internet d de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), et peuvent être obtenus sans frais auprès de TDK Electronics AG, Rosenheimer Strasse 141 e 81671 Munich, Allemagne et de Société Générale, GLBA/IBD/ECM/SEG, 75886 Paris Cedex 18.

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre Publique de Retrait, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

## TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>PRESENTATION DE L'INITIATEUR .....</b>	<b>4</b>
2.1.	Informations générales .....	4
2.2.	Informations sur le capital .....	5
2.3.	Informations concernant l'administration, la direction et le contrôle des comptes ...	5
2.4.	Description des activités de TDK .....	6
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIERE DE L'INITIATEUR .....</b>	<b>7</b>
3.1.	Données financières sélectionnées relatives à TDK .....	7
3.2.	Etats financiers .....	9
3.3.	Frais et financement de l'Offre .....	9
<b>4.</b>	<b>PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT .....</b>	<b>10</b>

## 1. PREAMBULE

Le présent document est établi, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 5 de l'Instruction n° 2006-07 du 28 septembre 2006 de l'AMF relative aux offres publiques d'acquisition, telle que modifiée le 29 avril 2021, par la société TDK Electronics AG, société non cotée de droit allemand, dont le siège social est situé Rosenheimerstr 141 e, 81671 Munich, Allemagne, et immatriculée sous le numéro HRB127250 (« **TDK** » ou l'« **Initiateur** ») filiale à 100% de TDK Corporation, société cotée de droit japonais, dont le siège social se situe à 5-1 Nihonbashi 2-chome, Tokyo, qui propose de manière irrévocable à l'ensemble des actionnaires de la société de Tronic's Microsystems, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 9 046 492 euros, dont le siège social est situé au 98 rue du Pré de l'Horme, 38920 Crolles, France, immatriculée au RCS de Grenoble sous le numéro 412 152 019, (« **TRONIC'S** » ou la « **Société** » et, ensemble avec ses filiales directes ou indirectes, le « **Groupe TRONIC'S** » ou le « **Groupe** »), d'acquies en numéraire la totalité des actions de la Société non détenues par le concert qu'il forme avec la société Thales AVS France, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 75/77 avenue Marcel Dassault, 33700 Merignac, France (« **Thales** » et, ensemble avec TDK, le « **Concert** ») (les « **Actions** »), au prix unitaire de 5,56 euros par Action (le « **Prix de l'Offre** ») dans le cadre d'une offre publique de retrait (« **Offre Publique de Retrait** »), qui sera immédiatement suivie d'une procédure de retrait obligatoire (le « **Retrait Obligatoire** » et avec l'Offre Publique de Retrait, l'« **Offre** ») conformément aux dispositions des articles 237-1 à 237-10 du règlement général de l'AMF (le « **RGAMF** »).

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur Euronext Growth Paris (« **Euronext Growth** ») sous le Code ISIN FR0004175099, (mnémonique : ALTRO).

L'Offre est présentée par Société Générale, en qualité d'établissement présentateur (la « **Banque Présentatrice** ») qui garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, conformément à l'article 231-13 du règlement général de l'AMF.

A la date de la Note d'Information, à la suite des opérations décrites à la Section 1.2.1 de la Note d'Information, l'Initiateur détient directement 7 901 306 actions représentant 15 802 612 droits de vote théoriques, soit 87,34% du capital et 87,73% des droits de vote théoriques de la Société. L'Initiateur agit de concert avec Thales qui détient 913 708 actions représentant 1 827 416 droits de vote théoriques, soit 10,10% du capital et 10,14% des droits de vote théoriques de la Société. Au total, le Concert détient 8 815 014 actions représentant 17 630 028 droits de vote, soit 97,44% du capital et 97,87% des droits de vote théoriques de la Société sur la base d'un nombre total de 9 046 492 actions représentant 18 013 541 droits de vote théoriques de la Société en application de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

Conformément aux dispositions de l'article 236-3 du règlement général de l'AMF, l'Offre Publique de Retrait vise la totalité des actions de la Société non détenues par le Concert, soit à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, un nombre total maximum de 231 478 actions de la Société et 383 513 droits de vote, représentant 2,56% du capital et 2,13% des droits de vote théoriques de la Société.

A la date de la Note d'Information et à la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun autre titre de capital, ni aucun autre instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société autres que les actions de la Société.

L'Offre Publique de Retrait sera suivie d'une procédure de retrait obligatoire en application des dispositions des articles L. 433-4, II du Code monétaire et financier et 237-1 et suivants du règlement

général de l'AMF, les conditions du Retrait Obligatoire étant déjà réunies. Dans le cadre du Retrait Obligatoire, les actions TRONIC'S qui n'auraient pas été apportées à l'Offre Publique de Retrait seront transférées à l'Initiateur en contrepartie d'une indemnité en numéraire égale au Prix de l'Offre, soit 5,56 euros par Action, nette de tous frais.

Après s'être assurée de la conformité du projet d'Offre aux dispositions législatives et réglementaires qui lui sont applicables, l'AMF a rendu sa décision de conformité de l'Offre en date du 6 novembre 2025, publiée sur son site internet ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). En application des dispositions des articles 231-23 et 231-26 du règlement général de l'AMF, la décision de conformité de l'AMF a emporté le visa de la Note d'Information sous le numéro 25-430 et de la note en réponse de la Société sous le numéro 25-431.

## **2. PRESENTATION DE L'INITIATEUR**

### **2.1. Informations générales**

(a) Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est « **TDK Electronics AG** ».

(b) Siège social

Le siège social de TDK est situé Rosenheimerstr 141 e, 81671 Munich, Allemagne.

(c) Forme et nationalité

TDK est une société non cotée de droit allemand (*Aktiengesellschaft*).

(d) Registre du commerce

TDK est immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Munich sous le numéro HRB 127250.

(e) Date d'immatriculation et durée

TDK a été immatriculée le 30 juillet 1999.

La durée de TDK est illimitée.

(f) Exercice social

L'exercice social de TDK commence le 1<sup>er</sup> avril et se termine le 31 mars de chaque année civile.

(g) Objet social

L'Initiateur a pour objet la réalisation d'activités commerciales directes et indirectes dans les domaines de la recherche, du développement, de la production et de la distribution de composants électroniques, de systèmes électroniques et de logiciels et la fourniture de services s'y rapportant.

(h) Affectation des bénéfices

Les bénéfices annuels nets sont déterminés chaque année suivant les dispositions légales :

- L'assemblée générale décide de l'affectation du bénéfice net non distribué ;

- La participation aux bénéfices de la société est déterminée par la répartition des actions entre actionnaires ;
- En cas d'augmentation du capital, le droit des nouvelles actions à la participation au bénéfice de la société peut être déterminée par dérogation à l'article 60(2) de la loi allemande sur les sociétés anonymes (*Aktiengesellschaft*).

## **2.2. Informations sur le capital**

### (a) Structure de l'actionariat de TDK

A la date du présent document, le capital social de TDK s'élève à 66.682.271 euros divisé en 66.682.271 actions d'une valeur nominale d'un euro.

Le capital social de la société est intégralement détenu par TDK Corporation, société cotée de droit japonais, dont le siège social se situe à 5-1 Nihonbashi 2-chome Tokyo.

### (b) Droits et obligations attachés aux actions

Chaque action confère un droit de vote identique et chaque associé dispose d'un droit de vote correspondant à sa participation.

### (c) Autres titres /droits donnant accès au capital et instruments financiers non représentatifs du capital

Néant.

## **2.3. Informations concernant l'administration, la direction et le contrôle des comptes**

### (a) Conseil de surveillance

TDK est administrée par un conseil de surveillance composé de six membres, dont quatre sont élus par l'assemblée générale et deux sont élus par les salariés. Les membres du Conseil de surveillance sont élus pour un mandat dont le terme ne peut excéder la date de l'assemblée générale clôturant le quatrième exercice à compter au plus tard de leur nomination.

A la date du présent document, le conseil de surveillance est composé des membres suivants :

<b>Identité</b>	<b>Fonctions</b>
Joachim Zichlarz	Président et membre du conseil de surveillance
Taro Ikushima	membre du conseil de surveillance
Andreas Keller	membre du conseil de surveillance
Gerhard Müller	membre du conseil de surveillance
Marion Beylschmidt	membre du conseil de surveillance
Dr Johann Reindl	membre du conseil de surveillance

### (b) Directoire

Le Directoire se compose d'au moins deux membres. Le Conseil de surveillance nomme les membres du Directoire.

La société est légalement représentée par la signature des deux membres du directoire ou par la

signature d'un membre du directoire et d'un signataire autorisé.

Le Directoire rend compte de sa gestion au Conseil de surveillance.

A la date du présent document, le Directoire est composé des membres suivants :

<b>Identité</b>	<b>Fonctions</b>
Dr. Werner Lohwasser	Président et membre du directoire
Jürgen Holzinger	membre du directoire

(c) Commissaires aux comptes

A la date du présent document, le commissaire aux comptes de TDK est le cabinet KPMG AG Wirtschaftsprüfungsgesellschaft.

## **2.4. Description des activités de TDK**

(a) Activité principale

TDK est un fabricant de composants et de systèmes électroniques. TDK fournit des composants de systèmes électroniques aux marchés des secteurs de l'automobile, de l'électronique industrielle, pour le grand public et pour le secteur des technologies de l'information et de la communication. TDK dispose de quatre sites en Allemagne et un site au Danemark. L'activité de fabrication de composants et de systèmes électroniques est divisée en trois branches : les condensateurs, les dispositifs inductifs et les autres composants.

(b) Evènements exceptionnels et litiges significatifs

A la connaissance de TDK, il n'existe, à la date du présent document, aucun litige significatif ou fait exceptionnel, autre que l'Offre, susceptibles d'avoir une incidence sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de TDK.

(c) Effectifs

Au 31 mars 2025, date de clôture des comptes de TDK, TDK employait 888 salariés.

### **3. INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIERE DE L'INITIATEUR**

#### **3.1. Données financières sélectionnées relatives à TDK**

TDK a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Munich le 30 juillet 1999.

Les informations ci-dessous sont extraites du bilan et compte de résultat de l'Initiateur aux normes IFRS au 31 mars 2025. Les comptes de TDK au 31 mars 2025 ont été audités par Ernst & Young GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft et leur rapport ne contenait aucune réserve ou observation spécifique.

Le tableau ci-dessous contient à titre indicatif les principales données financières sélectionnées correspondant au bilan de TDK au 31 mars 2025.

#### **Compte de résultat**

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
<b>En Euros</b>	<b>31 mars 2025</b>	<b>31 mars 2024</b>
		(en milliers d'euros)
Chiffre d'affaires	<b>868.456</b>	910.347
Coûts des produits vendus	<b>-804.398</b>	-861.531
<b>Marge brute</b>	<b>64.058</b>	48.816
Dépenses de recherche et développement	<b>-8.753</b>	-9.345
Coûts de distribution	<b>-66.430</b>	-67.193
Frais administratifs et généraux	<b>-19.532</b>	-20.078
Autres produits d'exploitation	<b>118.955</b>	89.604
Autres charges d'exploitation	<b>-121.959</b>	-111.229
Revenus des participations	<b>76.788</b>	57.571
Produits financiers	<b>1.428</b>	99
Intérêts	<b>17.774</b>	22.062
Dépréciation et amortissement des actifs financiers	<b>-70.598</b>	-33.993
Impôts sur le résultat	<b>-4.722</b>	-3.322
<b>Résultat après impôt</b>	<b>-12.991</b>	-27.008
Autres impôts	<b>-55</b>	-47
<b>Résultat net</b>	<b>-13.046</b>	-27.055
Report à nouveau	<b>350.766</b>	409.829
<b>Résultat net au bilan</b>	<b>337.720</b>	382.774

## Bilan

<b>BILAN - ACTIF</b>		
<b>En Euros</b>	<b>31 mars 2025</b>	<b>31 mars 2024</b>
		(en milliers d'euros)
<b>A. Immobilisations</b>		
Immobilisations incorporelles	<b>15.011</b>	20.136
Immobilisations corporelles	<b>56.305</b>	56.796
Immobilisations financières	<b>475.025</b>	489.316
	<b>546.341</b>	566.248
<b>B. Actif circulant</b>		
Inventaires	<b>14.671</b>	11.716
	<b>14.671</b>	11.716
Créances clients	<b>3.372</b>	3.564
Créances envers les sociétés liées	<b>760.282</b>	807.787
Autres actifs circulant	<b>10.136</b>	13.247
	<b>773.790</b>	824.598
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>4.133</b>	685
	<b>792.594</b>	836.999
<b>C. Charges constatées d'avance</b>		
	<b>5.632</b>	6.764
<b>Total Actif</b>	<b>1.344.567</b>	1.410.011
<b>BILAN - PASSIF</b>		
<b>A. Capital &amp; Réserves</b>		
Capital souscrit	<b>66.682</b>	66.682
Réserve de capital	<b>279.521</b>	279.521
Réserves sur bénéfiques et autres réserves	<b>187.162</b>	187.162
Résultat net	<b>337.720</b>	382.774
	<b>871.085</b>	916.139
<b>B. Provisions</b>		
Provisions pour retraites et obligations similaires	<b>295.401</b>	304.622
Provisions fiscales	<b>1.895</b>	8.677
Autres provisions	<b>42.445</b>	39.575
	<b>339.741</b>	352.874
<b>C. Créanciers</b>		
Dettes envers les établissements de crédit	<b>0</b>	6
Dettes fournisseurs	<b>16.708</b>	16.814
Dettes envers des sociétés liées	<b>107.965</b>	113.385
Autres dettes	<b>9.068</b>	10.793
	<b>133.741</b>	140.998

---

<b>Total Passif</b>	<b>1.344.567</b>	<b>1.410.011</b>
---------------------	------------------	------------------

---

Il est précisé qu'à la connaissance de TDK, aucun évènement significatif n'est intervenu ou n'a impacté le patrimoine de TDK depuis la clôture de l'exercice le 31 mars 2025, à l'exception des engagements pris en vue du dépôt et de la réalisation de l'Offre.

### **3.2. Etats financiers**

Le rapport annuel consolidé 2025 du groupe TDK, établi selon les normes IFRS, est disponible en langue anglaise sur le site de TDK Corporation à l'adresse suivante :

[https://www.tdk.com/system/files/2025042801\\_09YwlctV\\_en.pdf](https://www.tdk.com/system/files/2025042801_09YwlctV_en.pdf)

### **3.3. Frais et financement de l'Offre**

(a) Frais liés à l'Offre

Le montant global des frais, coûts et dépenses externes exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre uniquement, en ce compris notamment les honoraires et autres frais de conseils externes, financiers, juridiques, comptables, ainsi que des experts et autres consultants et les frais de publicité et de communication, est estimé à environ 550.000 euros (hors taxes).

(b) Modalités de financement de l'Offre

A la date de la Note d'Information, l'acquisition par l'Initiateur de l'intégralité des Actions visées par l'Offre représente, sur la base du Prix de l'Offre, un montant maximal d'environ 1.287.018 euros (hors frais divers et commissions).

Le financement de l'Offre sera assuré par l'Initiateur en utilisant celles de ses disponibilités nécessaires.

#### **4. PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT**

*« J'atteste que le présent document qui a été déposé le 6 novembre 2025 auprès de l'Autorité des marchés financiers, et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour d'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'Instruction n°2006-07 du 28 septembre 2006 dans le cadre de l'Offre.*

*Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »*

TDK Electronics AG

Dr. Werner Lohwasser, président du Directoire

Jürgen Holzinger, membre du directoire